

SUBLIMES ROUTES DU VERCORS



ACTEURS ET DÉCIDEURS

Les informations présentes dans ce document (images, plans, chiffres, etc.) sont principalement issues du Plan programme publié en août 2019 par l'agence Folléa-Gautier (paysagistes urbanistes), qui a été commanditée par le département de la Drôme, avec l'objectif de faire des Sublimes Routes le « fer de lance touristique pour le Vercors ». Dans un document de présentation du projet en mai 2021, le département de la Drôme confirme le rôle programmatique de cette étude. Nous nous appuyons aussi sur les publications des appels d'offres de marchés publics ou d'appels à projets.

Étude réalisée de novembre 2018 à août 2019.

Commanditée par :

Département de la Drôme
Hôtel du département
26 Avenue du président Herriot
26026 Valence Cedex 9
04 75 79 26 26

Avec le concours financier du département de l'Isère
Conseil départemental de l'Isère
7 rue Fantin Latour
CS 41096
38022 Grenoble cedex 1
04 76 00 38 38

Partenaires :

- Départements de la Drôme et de l'Isère
- Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Etat
- Parc Naturel Régional du Vercors (PNRV)
- Collectif Inspiration Vercors
- 6 Communautés de communes et leurs Offices du tourisme intercommunaux (OTi) : Royans-Vercors, Trièves, Val de Drôme en Biovallée, Pays Diois, Massif du Vercors, Saint-Marcellin Vercors Isère
- Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de la Drôme et de l'Isère
- Agences touristiques départementales (ATD) de la Drôme et de l'Isère

Réalisée par :

Folléa-Gautier, mandataire
Paysagistes urbanistes
100 avenue Henri Ginoux
92120 Montrouge
01 47 35 71 33
agence@follea-gautier.com

Maîtres du Rêve
Ingénierie touristique
16 rue Raymond Losserand
75014 Paris
01 43 27 43 89
mdrparis@maitresdureve.com

Eric Verrier
Scénographie
71 rue Brise Pain
45000 Orléans
02 38 53 25 15
eric@brispain.net

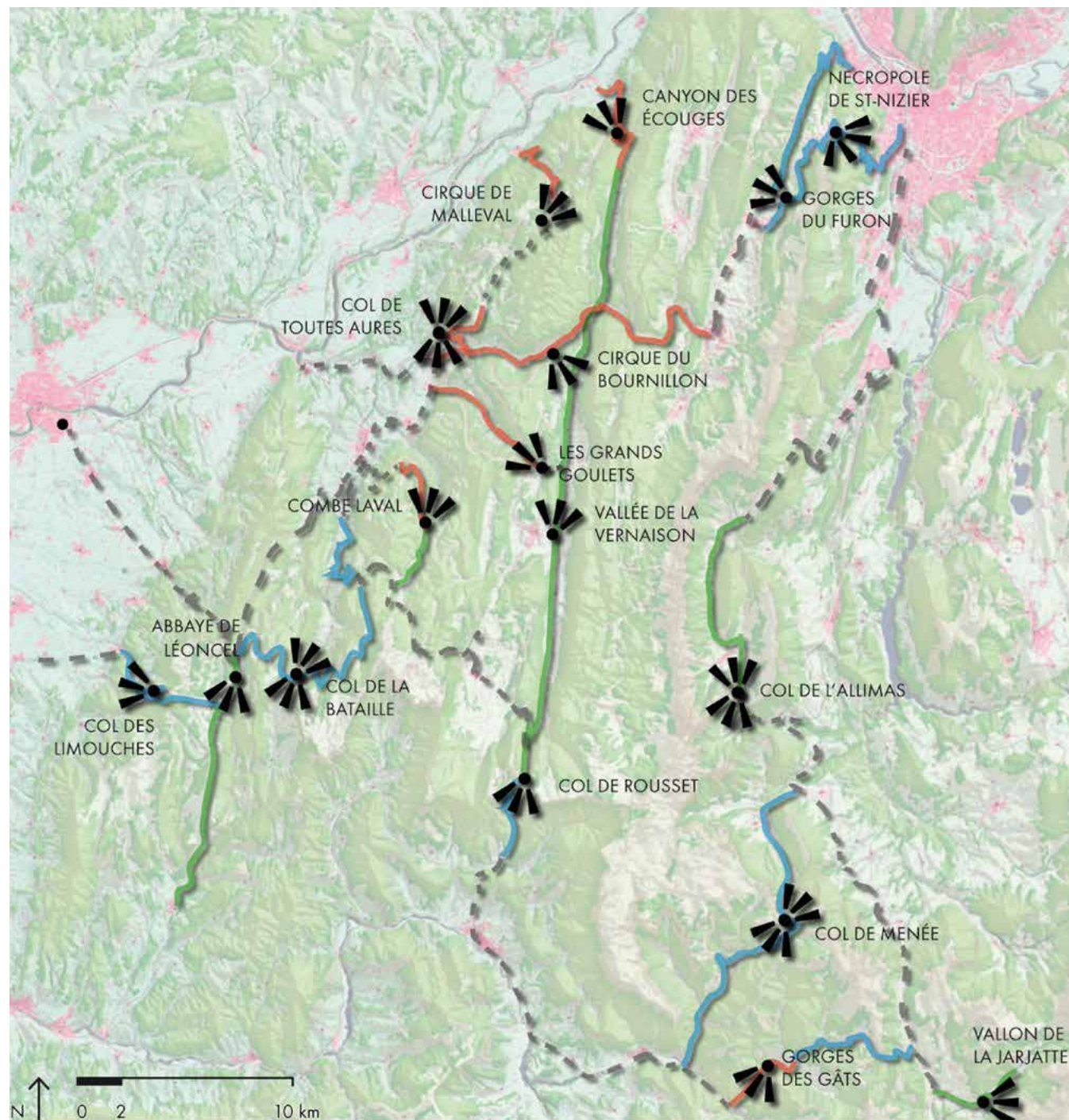
Corédia
Ouvrages et sécurité
64 boulevard de Sébastopol
75003 Paris
01 42 74 05 86
h.commun@coredia.fr

Le projet des « Sublimes routes du Vercors »,
c'est un programme de développement
touristique, une « mise en valeur » du
patrimoine local qui repose sur la construction
d'infrastructures sur 17 sites naturels :
belvédères, parkings, passerelles, boutiques
souvenirs, etc.

« une démarche stratégique
du département de la Drôme,
qui vise l'enrichissement, le renouvellement
et la diversification de l'offre touristique
de la destination Vercors »

LES 17 BELVÉDÈRES

Ici une carte des 17 sites, quadrillant l'ensemble du territoire couvert par le Parc naturel régional du Vercors. C'est tout un circuit de tourisme motorisé qui se déploie.



SCÉNARIO RETENU

Deux scénarii, correspondant à deux démarches de valorisation, ont été présentés au département. Le scénario 1 est celui qui a été retenu : il consiste à valoriser certaines portions de routes afin de proposer un accès routier aux sites « spectaculaires ». Objectif : conquérir de nouvelles clientèles et leur faire découvrir de façon originale le Vercors.

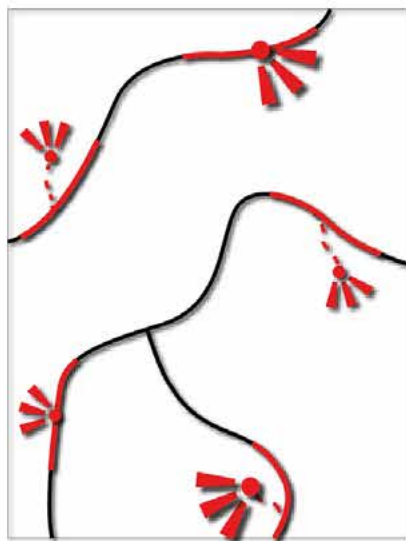
Tandis que le second scénario invitait à observer les routes depuis des chemins pédestres ou cyclables, à offrir des points de vue aux visiteurs à partir de réseaux existants. Objectif : conforter les clientèles captives invitées à renouveler et approfondir leur connaissance du Vercors.

Scénario 1 : Parcourir la route pour contempler le paysage

- . Des sites proposant le face à face avec le paysage avec des interventions sensibles ponctuelles permettant au visiteur de contempler le paysage
- . Des séquences de route valorisées et requalifiées, permettant d'accéder aux sites

Conquête de nouvelles clientèles invitées à découvrir de façon originale le Vercors

Retombées économiques essentiellement indirectes



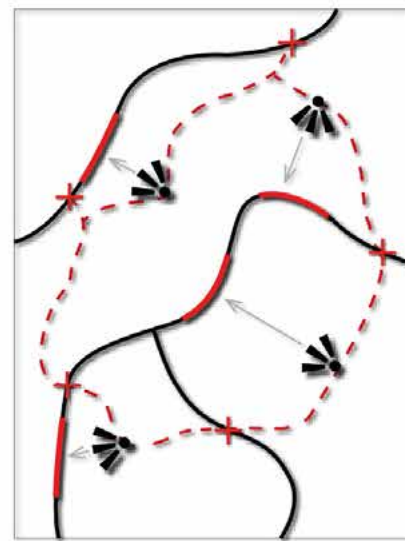
-  Sites proposant le face à face avec le paysage, sur ou à proximité des routes
-  Séquences des routes permettant d'accéder aux sites

Scénario 2 : Parcourir le paysage pour voir la route autrement

- . Des accroches depuis les routes invitant à emprunter d'autres modes de déplacement
- . Des points de vue donnant à voir les routes depuis le cœur du Vercors avec des aménagements sobres
- . Des parcours éloignés des routes s'appuyant sur le réseau existant à compléter

Confortement des clientèles captives invitées à renouveler et approfondir leur connaissance du Vercors

Retombées économiques potentiellement directes



-  Accroches des parcours depuis les routes
-  Points de vue vers les routes
-  Parcours éloignés des routes

Coût des travaux : 13 692 150 € *

*(travaux hors maîtrise d'œuvre, acquisitions foncières,
Études supplémentaires, signalétiques, et hors aléas)*

Coût du projet : 22,3 millions d'euros *

(Drôme : 15,9 M€, Isère : 6,4 M€)

*« Au total, on est en droit d'attendre à minima
un gain de fréquentation de 120 000 à 150.000
visiteurs, sur la totalité des sites. »*

* sources : Rapport Plan Programme 2019 et Agriculture Drômoise,
« Redonner une nouvelle vie aux sublimes routes du Vercors », 23 mai 2021.

Le calendrier des réalisations publié par le département de la Drôme en mai 2021. Certaines dates ont déjà été reportées, d'autres annulées. Cependant, les travaux au col de la Bataille démarrent dès cet automne. A titre d'exemple, deux sites des Sublimes routes sont présentés ci-après.

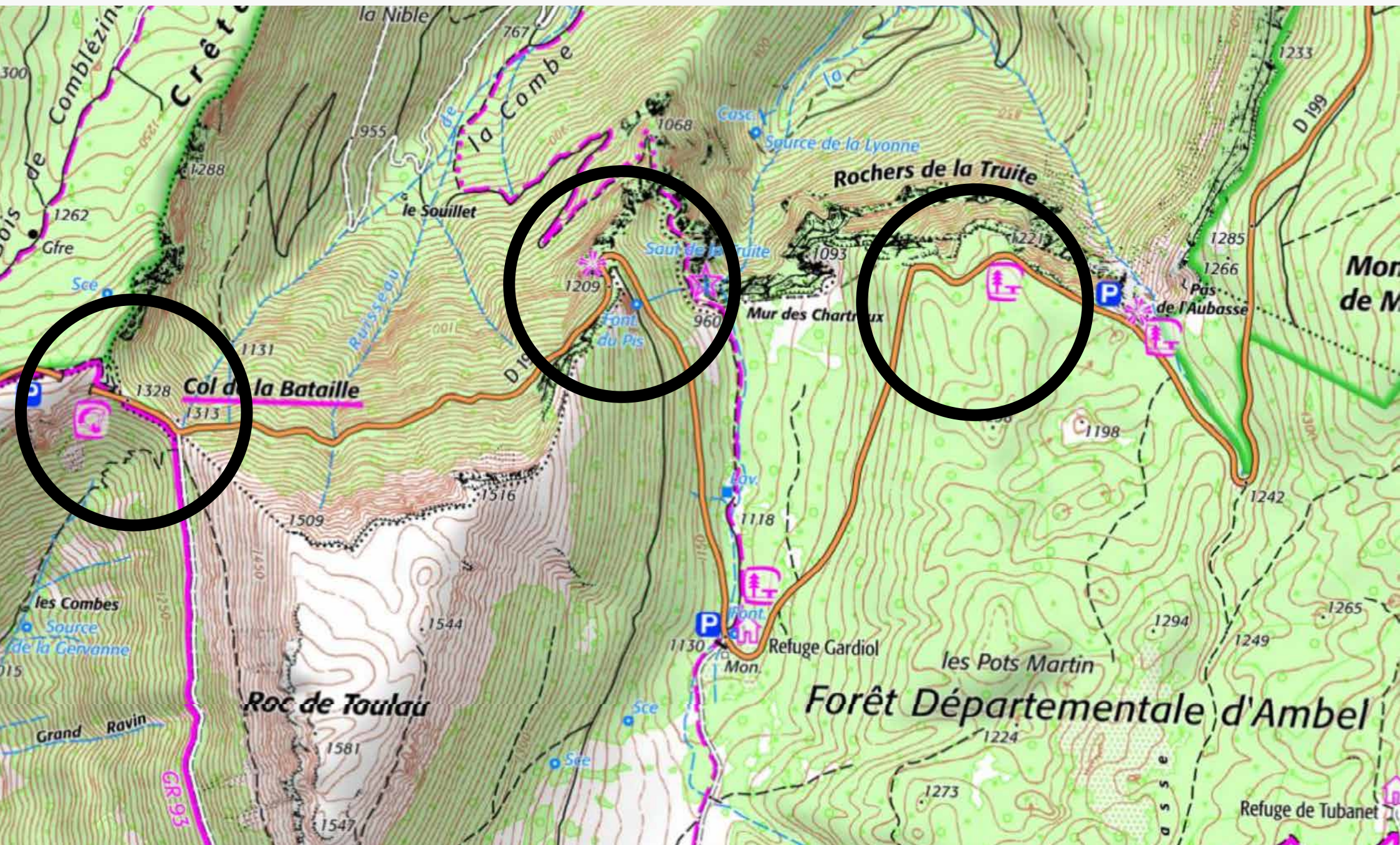
PHASAGE DES PREMIÈRES RÉALISATIONS

Compte-tenu de l'ambition des partenaires impliqués, le projet «**Sublimes routes du Vercors**» se déroule sur plusieurs années. Le phasage est susceptible d'évoluer au regard du contexte sanitaire, de la dynamique territoriale, des opportunités financières et foncières.

	2021				2022				2023
Limouches / Plaine de Valence	Négociation foncière								
Col de la Bataille et belvédères	Projet / DCE	Consultation	Travaux						
Col de Menée	Négociation avec les territoires partenaires	Projet / DCE	Consultation	Travaux					
Col du Rousset (tunnel)		DCE	AVP	PRO-DCE	Consultation	Travaux			
Col du Rousset (station)	Programmation	Choix MOE	Consultation	AVP	Négociation foncière	PRO-DCE	Consultation	Travaux	
Vallon de la Jarjatte	Programmation	Choix MOE	AVP	Négociation foncière	PRO-DCE	Consultation		Travaux	
Route de Léoncel	Programmation	Choix MOE	AVP	Négociation foncière	PRO-DCE	Consultation		Travaux	
Combe Laval	Programmation	Choix MOE	AVP	Négociation foncière	PRO-DCE	Consultation		Travaux	

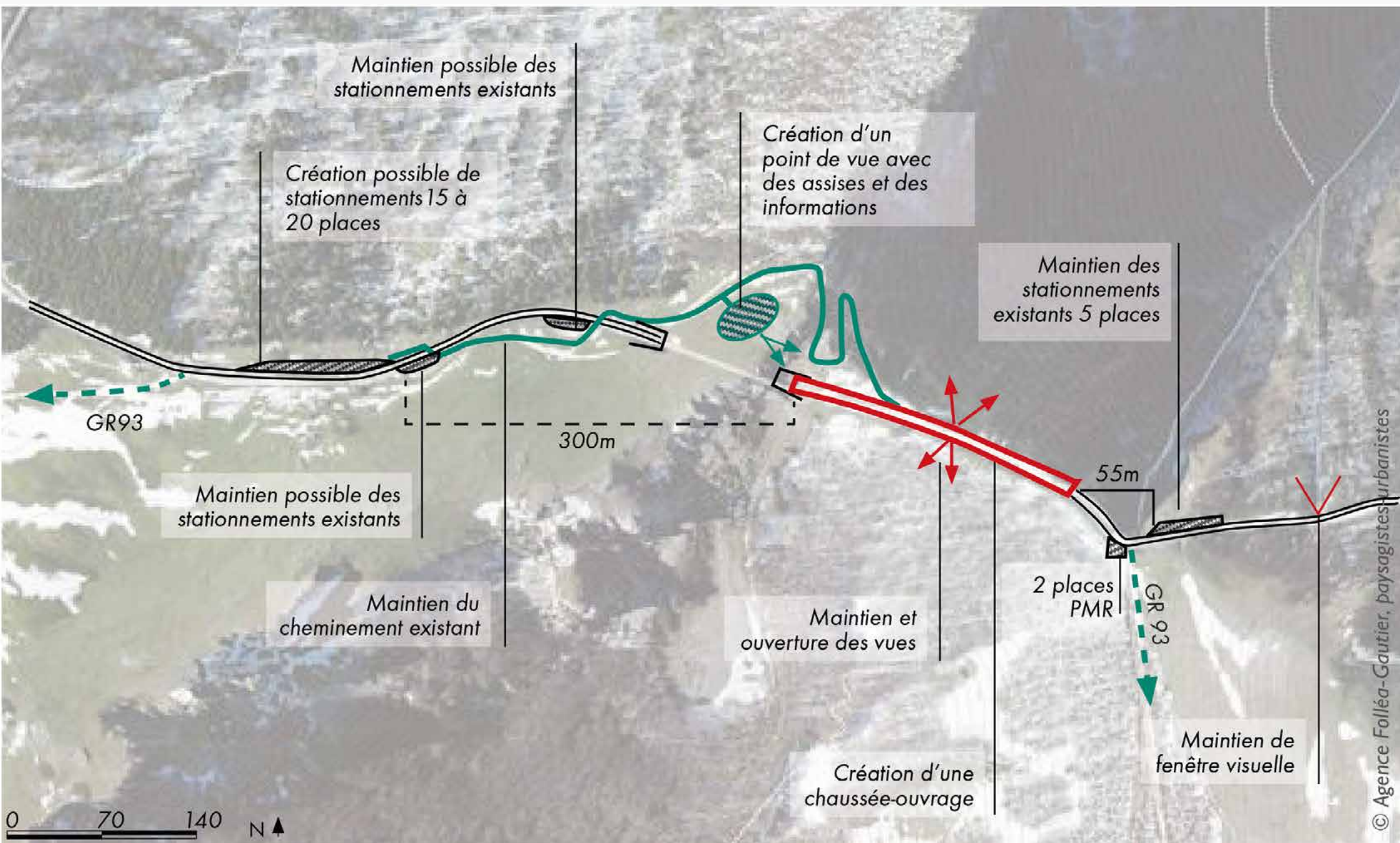
COL DE LA BATAILLE ET AMBEL

© Geoportail



COL DE LA BATAILLE - 1/4

© Follea Gautier, Rapport Plan
Programme - p52



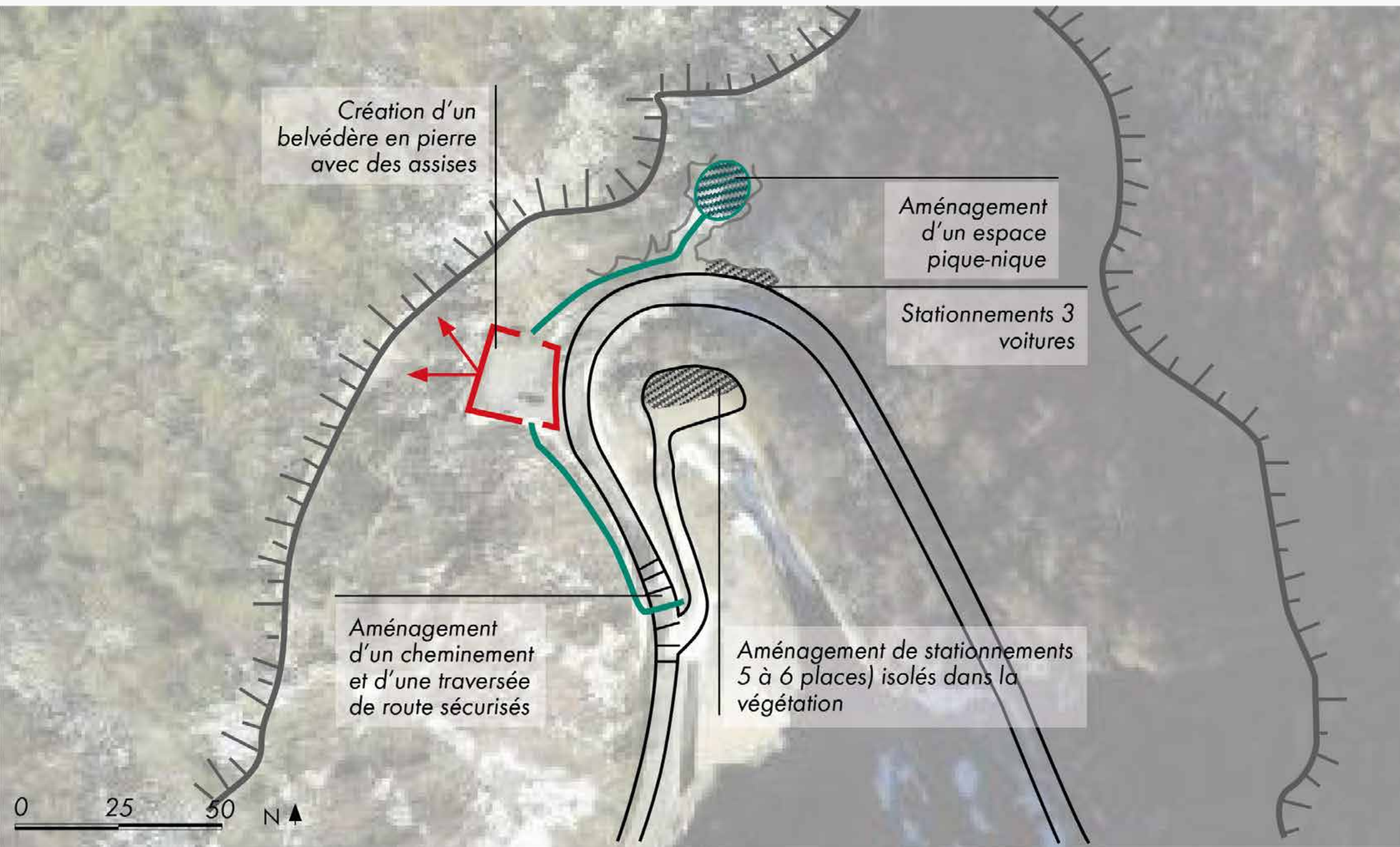
COL DE LA BATAILLE - 1/4

© Comité de pilotage,
24.09.2020, p.10 - présenté
à la commission tourisme de la
CCRV du 29 juin 2021



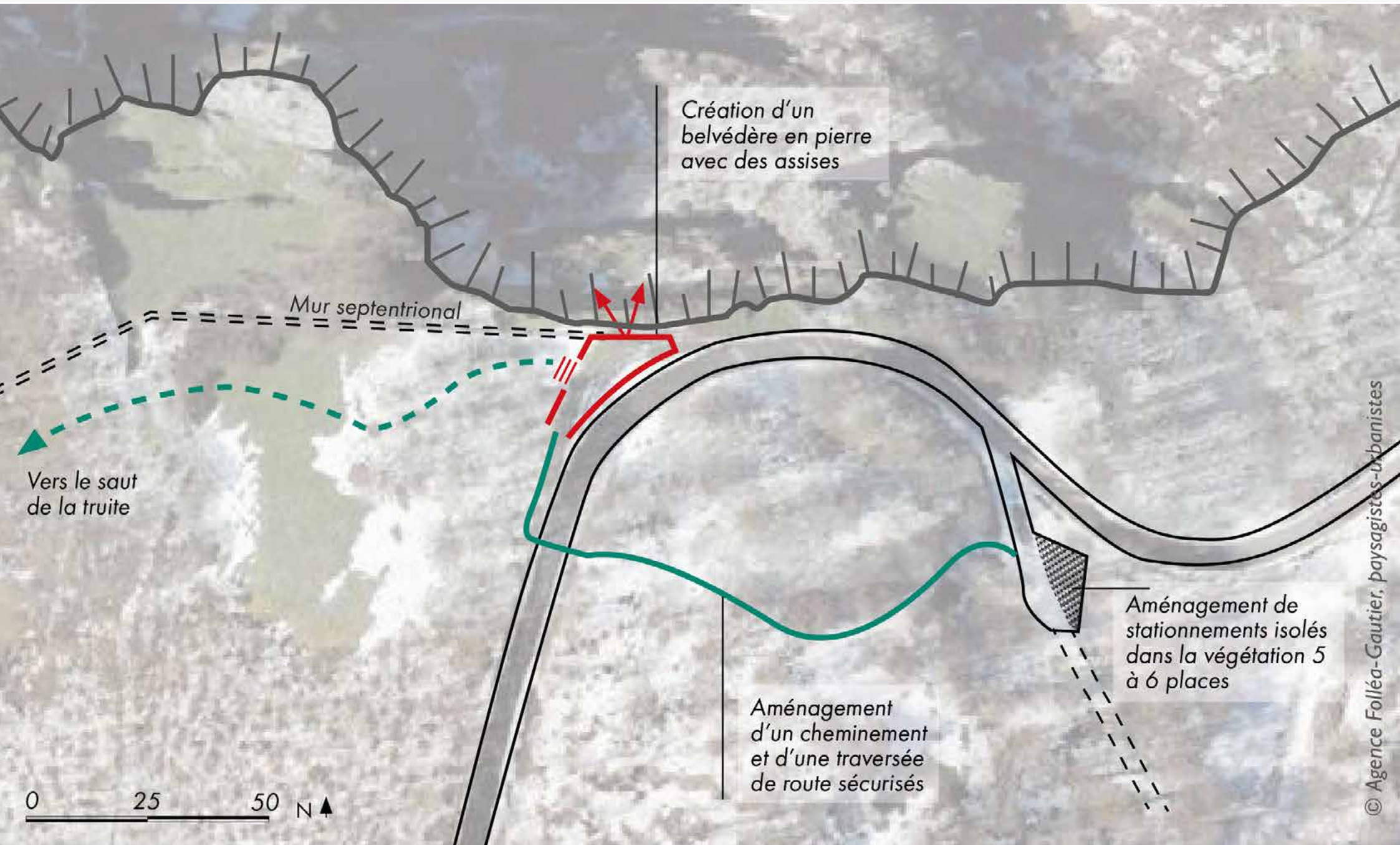
AMBEL, BELVÉDÈRE DES LAMES - 2/4

© Follea Gautier, Rapport Plan
Programme - p54



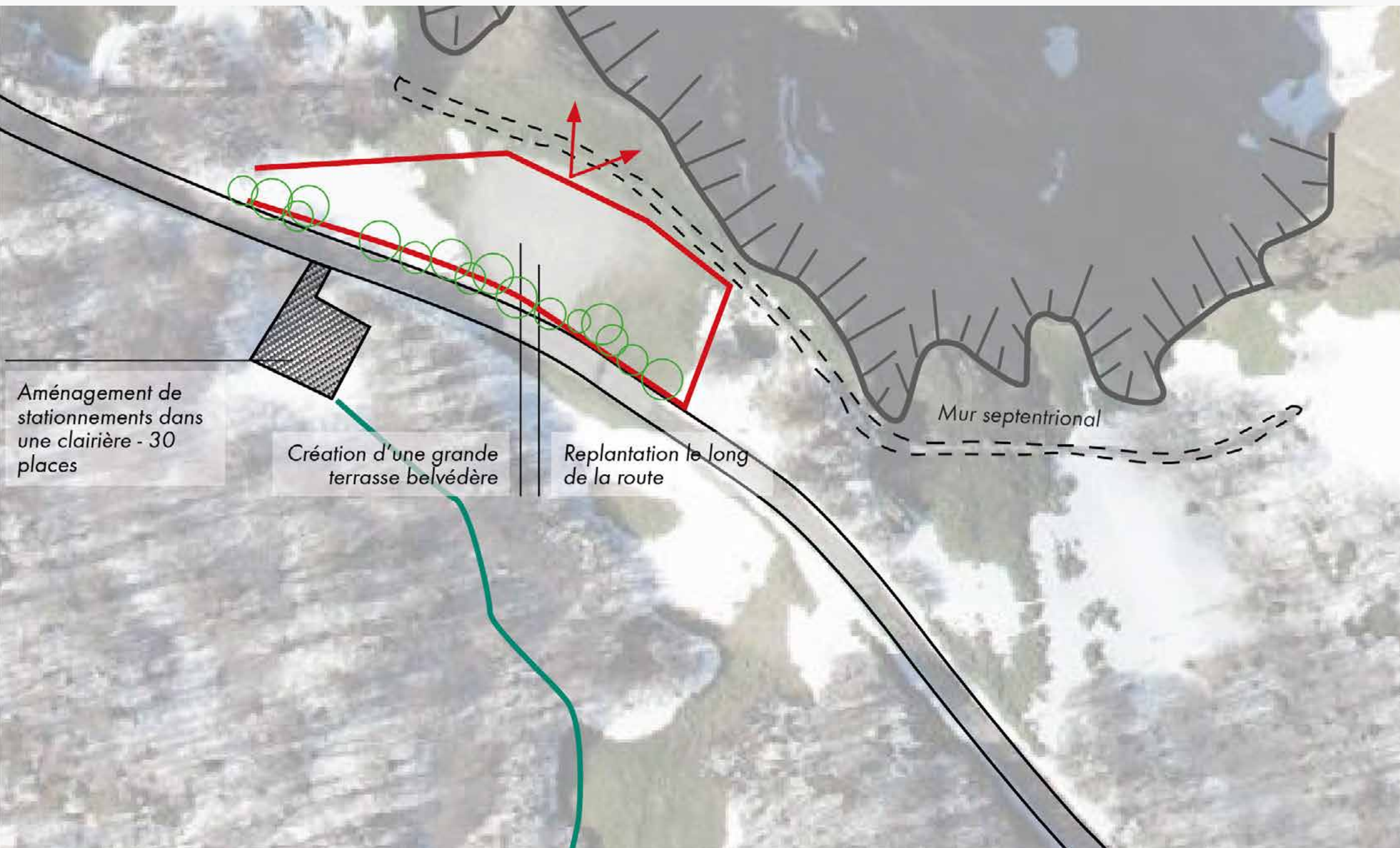
AMBEL, BELVÉDÈRE DE L'ARCHE - 3/4

© Follea Gautier, Rapport Plan
Programme - p55



AMBEL, BELVÉDÈRE DU PAS DE L'AUBASSE - 4/4

© Follea Gautier, Rapport Plan
Programme - p56



AMBEL, BELVÉDÈRE DU PAS DE L'AUBASSE - 4/4

© Comité de pilotage, 24
septembre 2020, p.11 -
présenté à la commission
tourisme de la CCRV du 29 juin
2021



AMBEL, BELVÉDÈRE DU PAS DE L'AUBASSE - 4/4

© Follea Gautier, Rapport Plan
Programme - p56



COL DE LA BATAILLE ET AMBEL

Début des travaux : octobre 2021.

PRINCIPES D'ACTION

Modification de la route

« Maintenir et ouvrir des
fenêtres visuelles par une gestion
adaptée du végétal »

Création d'un point de vue,
de trois belvédères, d'un espace
pique-nique

8 parkings :
105 places voitures
+ 10 places vélos : « 2150m² de
stationnement supplémentaire »

« les stationnements sont autorisés
lors des fortes périodes d'affluence
le long de la route »

+ 5000 visiteurs

SPÉCIFICITÉ DES MILIEUX

Site Natura 2000
(Directive Habitats)
ENS départemental

Accès : Léoncel, Bouvante

Zone de migration importante
pour les chauves-souris
et les passereaux

Zone refuge pour
la biodiversité

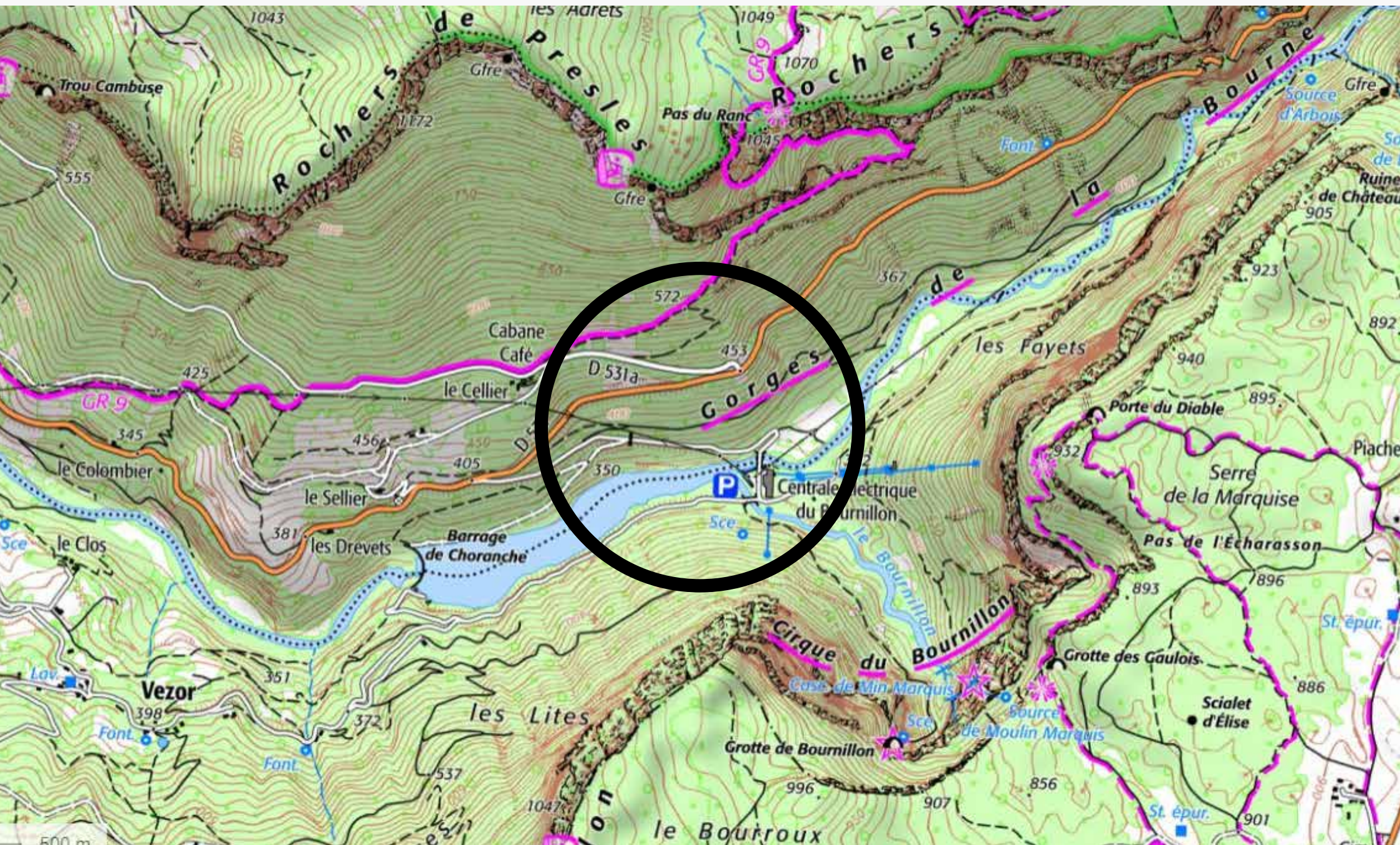
COL DE LA BATAILLE ET AMBEL

• Première estimation financière

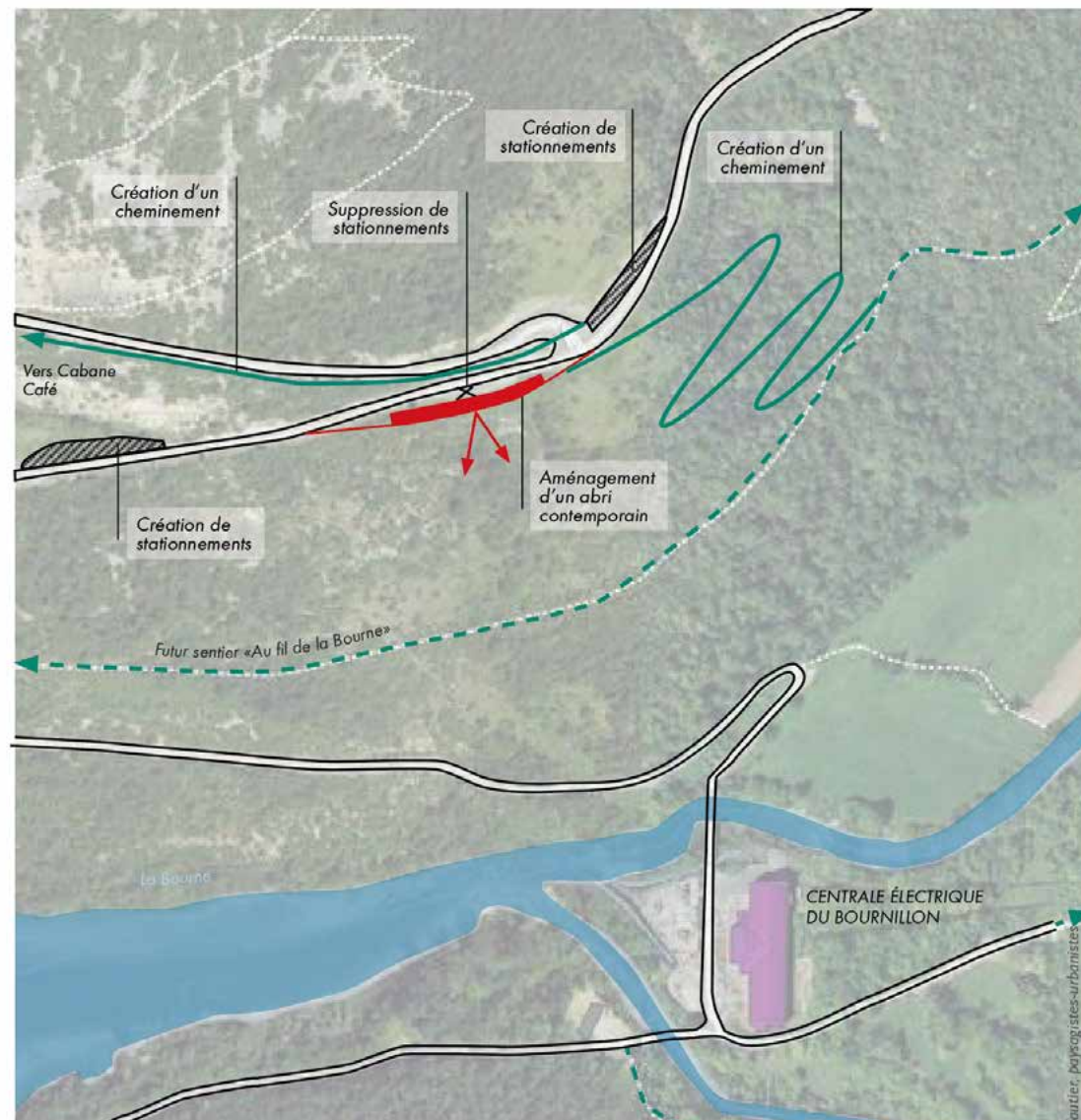
Estimation des travaux	Col de la Bataille :			
	Ouvrages principaux :			
	- Chaussée en pierre ouvragée - avec démolition (230m x 10m x 265 €/m²)	610 000 €		
	Aménagements annexes :			
	- Cheminement (650m x 2m x 40 €/m²)	52 000 €		
	- Stationnements à l'ouest (550m² x 50 €/m²)	28 000 €		
	- 10 stationnements vélos	3 000 €		
	- Suppression des stationnements à la sortie du tunnel : enherbement (260m² x 30 €/m²)	8 000 €		
	- Élagage (400m² x 5 €/m²)	2 000 €		
	- Mobilier pierre taillée (4m² x 500€/m²)	2 000 €		
	- Signalétique	5 000 €		
	SOUS TOTAL	710 000 €		
	Pas de l'Aubasse :			
	Aménagements :			
	- Murets en pierre (150m² x 500€/m²)	75 000 €		
	- Sol perméable - avec une partie démolition + terre végétale, enherbement et plantation (700m² x 80€/m²)	56 000 €		
	- Cheminement (230m x 2m x 40€/m²)	18 400 €		
	- Espaces de stationnements 1 - avec nivellement (750m² x 70€/m²)	52 500 €		
	- Espaces de stationnements 2 - avec nivellement (750m² x 20€/m²)	15 000 €		
	- 10 stationnements vélos :	3 000 €		
	- Élagage (400m² x 5€/m²)	2 000 €		
	- Mobilier pierre taillée	5 000 €		
	- Signalétique	5 000 €		
	SOUS TOTAL	231 900 €		

	Belvédère des Lames et de l'Arche :	
	Aménagements :	
	- Murets en pierre 1m de haut (200m² x 500€/m²)	100 000 €
	- Sol perméable - avec une partie démolition + Terre végétale, enherbement et plantation (400m² x 80€/m²)	32 000 €
	- Cheminement reliant les sites (1800ml x 1m x 20€/m²)	36 000 €
	- Espaces de stationnements Arche - avec nivellement (150m² x 70€/m²)	10 500 €
	- Espaces de stationnements Lames - avec nivellement (150m² x 20€/m²)	10 000 €
	- 5 stationnements vélos :	2 000 €
	- Élagage (400m² x 5€/m²)	2 000 €
	- Mobilier pierre taillée	5 000 €
	- Signalétique	5 000 €
	SOUS TOTAL	203 000 €
	TOTAL (travaux hors maîtrise d'œuvre et hors aléas) :	1 144 900€ HT
Investissement hors travaux	- Convention/Acquisition foncière - Honoraires de maîtrise d'œuvre (entre 12% et 17%) - Rédaction et illustration des contenus de la signalétique sur le projet des sublimes routes et sur la thématique spécifique au site * ...	
Type de coût fonctionnement	- Entretien des abords de la route (deux fois par an) - Entretien des aires d'accueil et de pique-niques (deux fois par an) - Entretien des sentiers (une fois par an)	

GORGES DE LA BOURNE / CIRQUE DU BOURNILLON

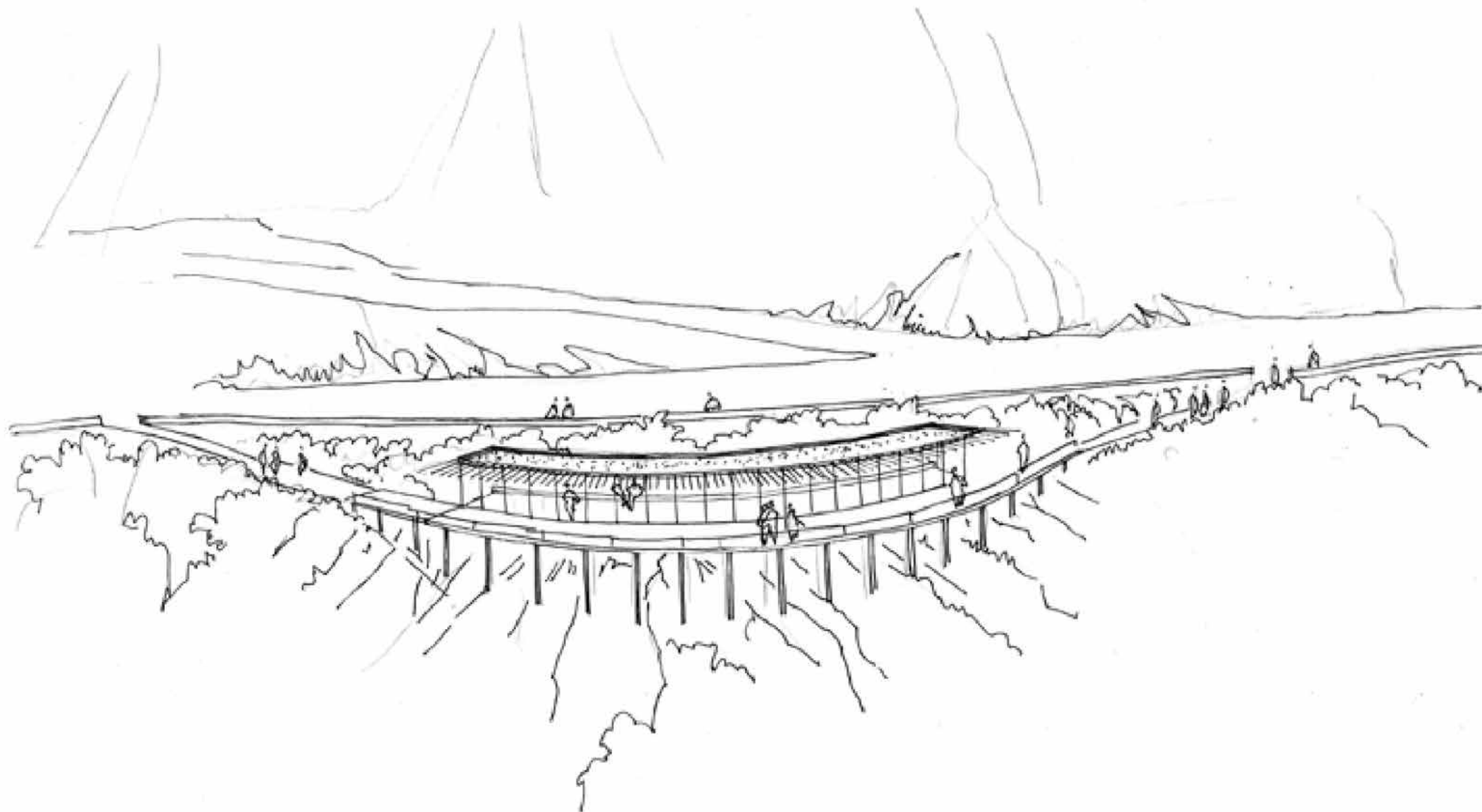


GORGES DE LA BOURNE / CIRQUE DU BOURNILLON



GORGES DE LA BOURNE / CIRQUE DU BOURNILLON

© Folléa Gautier- Rapport Plan-
Programme p.170



GORGES DE LA BOURNE / CIRQUE DU BOURNILLON

PRINCIPES D'ACTION

Création d'un bâtiment d'accueil
et d'interprétation

Création de 2 parkings
(5 à 6 voitures)

Création d'un sentier pour
rejoindre la Bourne

+ 20 000 visiteurs

SPÉCIFICITÉS DU MILIEU

Site Natura 2000
(Directive Habitats)

Accès Royans :
Pont-en-Royans
et Choranche

Accès Plateaux :
Rencurel et La Balme

Zone de repos pour
la biodiversité (rapace,
chauves-souris, ongulés)

Flore fragile

GORGES DE LA BOURNE / CIRQUE DU BOURNILLON

• Première estimation financière

Estimation des travaux	Ouvrages principaux :	
	- Abri - Galerie (250 m ² x 1 200 €)	300 000 €
	- Passerelle (170 ml x 1 x 1 000 €)	170 000 €
	SOUS-TOTAL	470 000 €
	Aménagements associés :	
	- Changement de revêtement de la route - avec démolition (290 m x 8 m x 100 €/m ²)	232 000 €
	- Stationnements vélos (10 places)	3 000 €
	- Cheminements (1 350 m x 1,5 m x 60 €/m ²)	122 000 €
	- Stationnements vélos (10 places)	3 000 €
	- Signalétique	5 000 €
	- Jumelles augmentées	50 000 €
	SOUS-TOTAL	415 000 €
	TOTAL (travaux hors maîtrise d'œuvre et hors aléas) :	885 000 € HT
Investissement hors travaux	- Études complémentaires et travaux associés le cas échéant - Convention/Acquisition foncière - Honoraires de maîtrise d'œuvre (entre 12% et 17%) - Rédaction et illustration des contenus de la signalétique sur le projet des sublimes routes et sur la thématique spécifique au site - ...	
Type de coût de fonctionnement	• Personnel d'accueil pour la galerie (2 mois par an) • Entretien des sentiers (tous les ans)	

ET POUR SURVOLER LES 15 AUTRES PROJETS...

... car « *En tout état de cause, il n'y aura pas d'impact économique significatif, tant qu'au moins deux des projets majeurs et la majorité des autres projets ne seront pas réalisés. Il y a en effet besoin d'une masse critique minimale d'offre pour garantir l'attractivité globale du dispositif, notamment vis à vis de nouvelles clientèles à séduire.* »

TOTAL COMPLET des aménagements (plateformes, sentiers, parkings, etc)
supérieur à 40 000 m² (41160), dont 12 000m² de parking.

1. Combe Laval (location) : 3500m² de parking

+ 1000m² d'aménagements touristiques, dont
boutique et location de mobilités douces sexy.

2. Grands Goulets (payant), 25 000 visiteurs :

Une passerelle himalayenne et boutique + 200m² belvédères
+ 2400m² de parking + 5400m² de chemins.

3. Col de Toutes Aures (location VAE) :

500m² d'installation béton +1500m² de parking
+ 225m² de sentiers

4. Canyon des Ecouges (payant), 19 000 visiteurs.

Plateforme au-dessus du vide sur le canyon
et la cascade de la Drevenne

5. Cirque de Malleval :

600 m² de parking + bivouac démontable

6. Col de Rousset (payant), 20 000 visiteurs :

« Réinventer le vocabulaire du relais en créant
une «boite à paysage» contemporaine qui abrite
un restaurant et des services » + 3500m² de tunnel
réaménagé avec scénographie lumineuse

7. Saint-Agnan, vallée de la Vernaïson (payant) :

refuge + 300m² de parking +950m² de sentier

8. Col de Limouches : 900m² de parking +2200m²
de sentiers

9. Léoncel : 1600m² de parking + 2000m² de chemins

10. Route de Saint-Nizier : 600m² de parking +170m²
de bâtiments

11. Gorges du Furon et du Bruyant : 300m² de parking
+100m² de terrasse

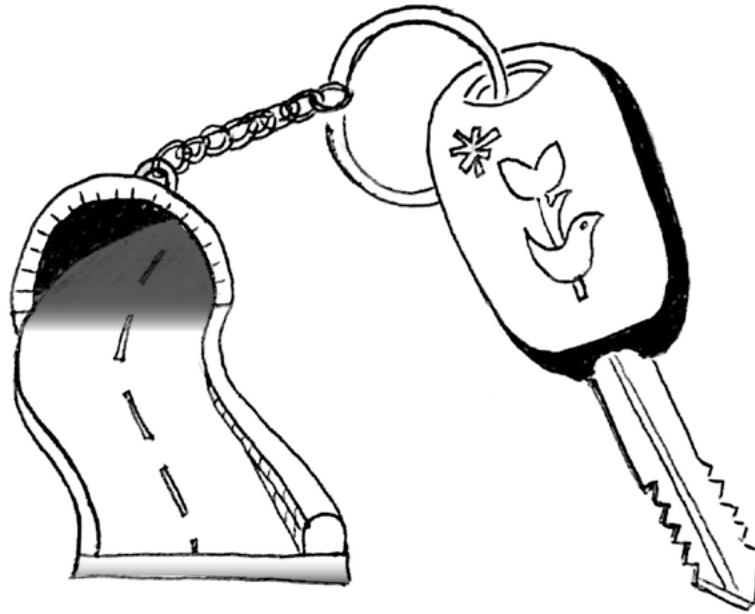
12. Gorges de Gats : 750m² de passerelle suspendus

13. Col de Menée : 600m² de chemins

14. Col de l'Allimas

15. Vallon de la Jarjatte

SUBLIMES ROUTES DU VERCORS



« des belvédères remarquables,
pas dans le vide, sentiers suspendus,
passerelles himalayennes, installations artistiques,
outils numériques, produits découverte
en combi vintage, manifestations festives,
parcours auto, vélo, moto, à pied... »

UNE DIVERSIFICATION DE L'OFFRE ?

... par la consommation en drive'in du paysage depuis sa voiture, sur le modèle international des routes panoramiques norvégiennes ? (voir page suivante)

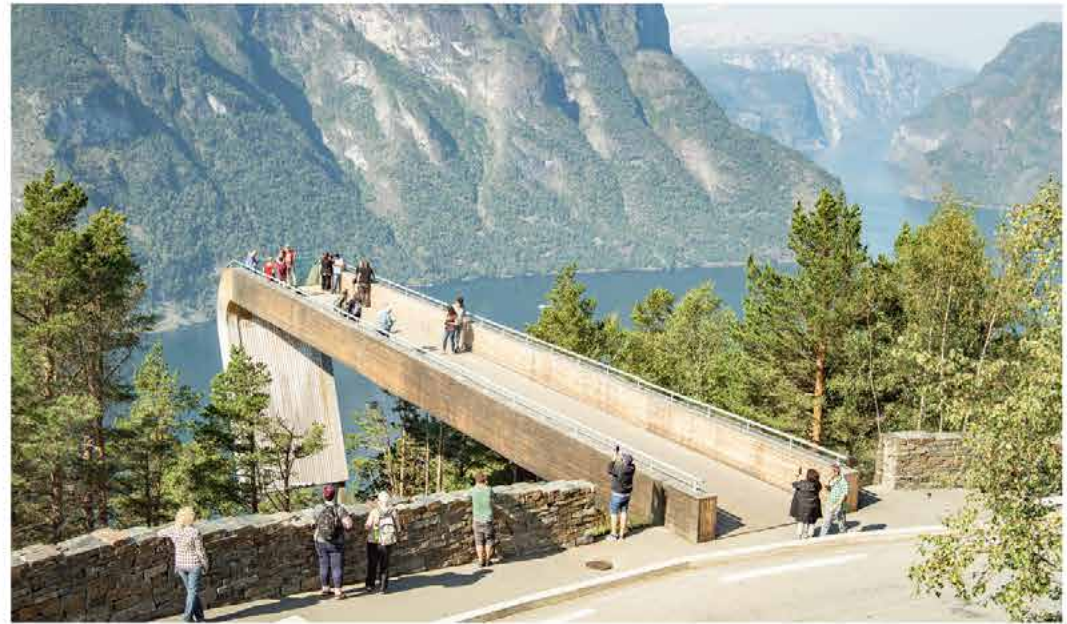
... avec Simulacre de Mobilité douce, concentrée sur le développement de boutiques de location de vélos électriques et autres objets roulants sexy, sans pistes cyclables pour tous ?

« Le projet de mise en valeur des
« Sublimes routes du Vercors » vise
le renouvellement et la diversification
de l'offre touristique, en s'appuyant sur
le patrimoine routier et paysager si singulier
à l'échelle du massif du Vercors (...) »

LE MODÈLE DES ROUTES PANORAMIQUES NORVÉGIENNES



© Geiranger Skywalk



© STEGASTEIN Skywalk



© Gaularfjellet Skywalk



© Gaularfjellet Skywalk

DES MOBILITÉS DOUCES ?

Le projet du département prétend intégrer le développement des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle et interroger l'usage de la route. Par exemple (ci-contre) dans le projet de Combe Laval : « À la haute saison, la route est fermée à la circulation automobile pour être entièrement dévolue aux mobilités créatives » : la question des mobilités alternatives prend ici une forme anecdotique et incohérente dans le lieu où elle s'inscrit – le Parc Régional du Vercors n'est pas un parc d'attractions ! Sur 17 sites d'interventions, seulement 3 intègrent cette question à leur réalisation (courtes bandes cyclables, navette électrique). Une dizaine d'accroches pour vélos sont proposées sur chaque parking aménagé (165 au total) contre 435 places de voitures.

Dans ce drive'in de paysages prêts à consommer, de parking en parking, la cohabitation des mobilités n'est pas du tout réfléchie : le partage de la route entre les voitures et les vélos pourrait s'avérer encore plus dangereux si la fréquentation augmente. Et comment se fait-il que le dossier des pistes cyclables demandées par les habitants n'avance pas depuis 15 ans, alors qu'en 3 ans on peut trouver 22,3 millions d'euros pour des projets routiers ?

Références :



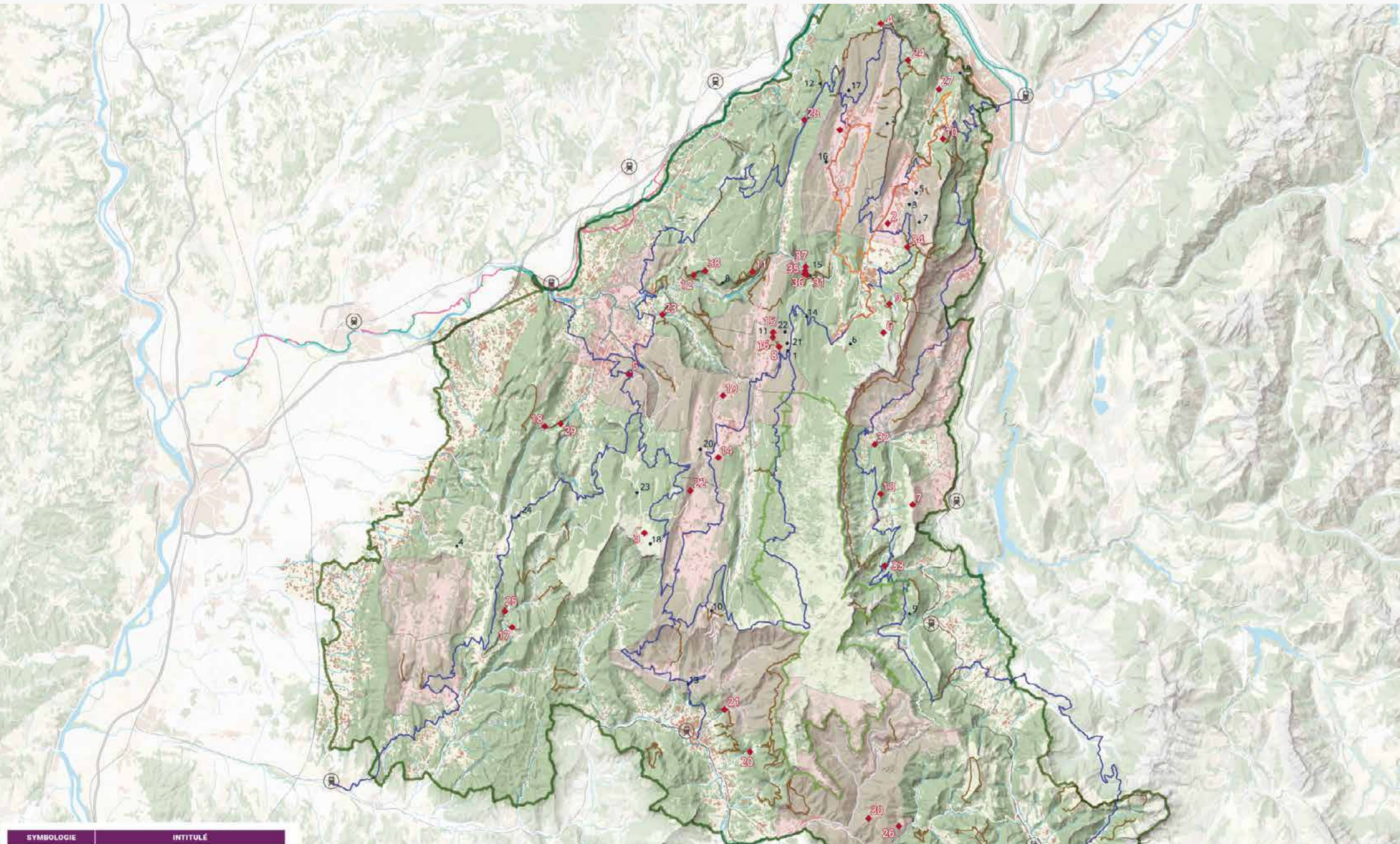
Aux 4 saisons, en s'appuyant sur les routes du Vercors ?

C'est presque un gag, quand on sait tous combien nombre de nos routes sont menacées de chute de rochers et d'arbres, fermées pour travaux ou sécurisation dès l'automne, quand elles ne sont pas tout simplement hors service tout l'hiver comme celle du col de la Bataille.

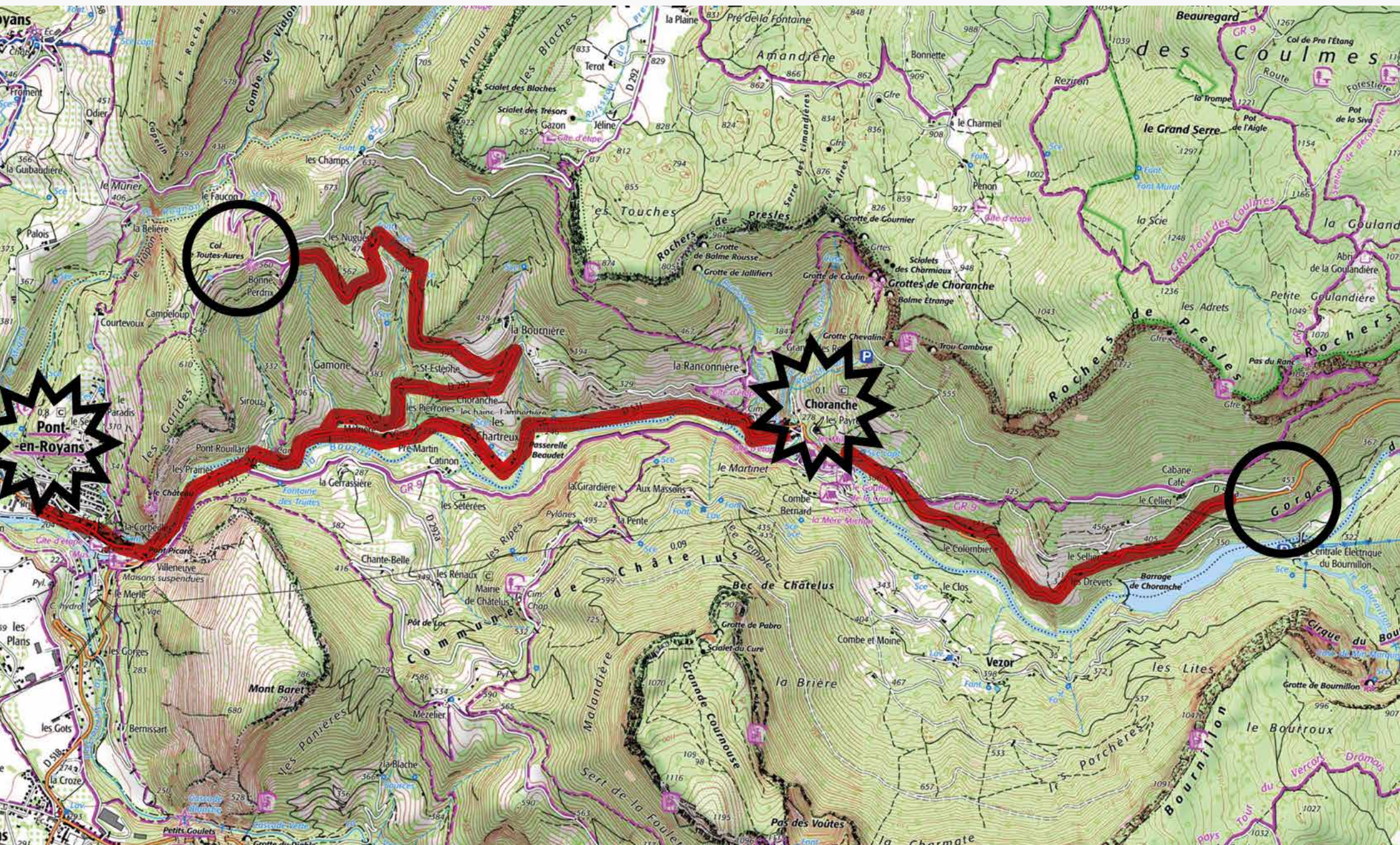
« L'enjeu est de consolider l'activité touristique, « aux 4 saisons » et sur l'ensemble du territoire. »

Sur l'ensemble du territoire ? En effet beaucoup de projets sont situés dans la partie sud dromoise du plateau jusque là épargnée, ou aux cols isolés (col de Toutes Aures, Trièves...), soit dans les endroits que l'on aime, où il y a des animaux, ceux qui jusque là sont restés encore un peu sauvage.

© PNRV, carte thématique
« activités pleine nature et
véhicules à moteur »

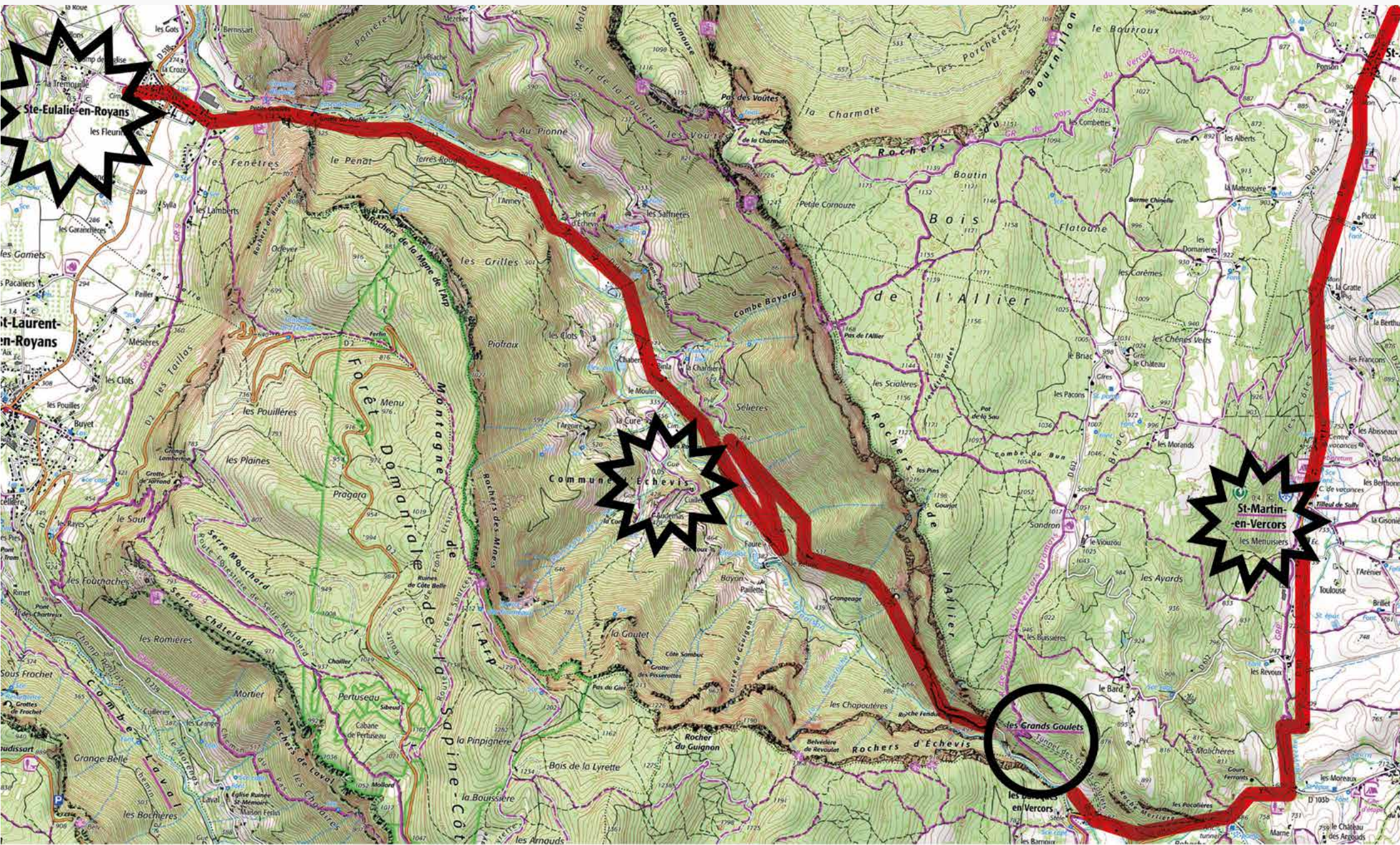


SATURATION DES AXES ROUTIERS : PONT, CHORANCHE



STE EULALIE, ECHEVIS, ST MARTIN

Ces 2 cartes montrent que pour accéder aux belvédères sur cet « ensemble du territoire », déjà saturé de véhicules à moteurs, on va renforcer les points de congestion, alors qu'en Vercors – comme dans d'autres parcs naturels – se pose plutôt la question de « décourager les visiteurs »



VERS LE DÉPASSEMENT DE LA CAPACITÉ D'ACCUEIL

Consulter le journal

Se connecter

ACTUALITÉS ÉCONOMIE VIDÉOS OPINIONS CULTURE M LE MAG SERVICE

PLANÈTE • BIODIVERSITÉ

Toujours plus fréquenté, le parc national des Calanques veut décourager les visiteurs

La pointe d'affluence vécue à l'été 2020 pousse le parc situé autour de Marseille à durcir son accès et à lancer une stratégie de « démarketing ».

Par Gilles Rof (Marseille, correspondant)

Publié le 21 janvier 2021 à 02h37 - Mis à jour le 01 mars 2021 à 09h35 - Lecture 5 min.



La calanque marseillaise d'En-Vau, en août 2020. ZACHARIE BRUYAS / PARC NATIONAL DES CALANQUES

Pin parasol au premier plan, crique émeraude au second, collines calcaires d'un blanc solaire et ciel azur sans nuages en toile de fond. En 2021, les photographies paradisiaques de Sormiou, Port-Pin ou En-Vau ne devraient plus servir à vanter les attraits du parc national des Calanques. Sur le site Internet de l'institution, à la rubrique « baignade », ces images idylliques ont déjà laissé place à des clichés

© Le monde, Gilles Rof, 21-01-2021

Les gorges du Toulourenc, symbole des ravages du tourisme de masse

Marie Astier (Reporterre)

22 juillet 2020 à 09h15, Mis à jour le 28 juillet 2020 à 15h29

Durée de lecture : 11 minutes

Le Toulourenc, entre Drôme et Vaucluse, écoule ses eaux limpides à travers des gorges étonnantes. Mais ce bijou naturel subit les assauts de nombreux touristes désireux de « profiter de la nature ». Pour l'heure, élus, autorités et défenseurs de l'environnement cherchent la martingale pour ne pas interdire l'accès au site tout en le préservant.

- *Mollans-sur-Ouvèze (Drôme) et Saint-Léger-du-Ventoux (Vaucluse), reportage*

La vallée à flanc de mont Ventoux mêle oliviers, vignes et forêts de chênes verts, le tout semé de mas de vieilles pierres, formant ainsi un parfait paysage méditerranéen. En son creux, le Toulourenc coule, délimitant la frontière entre la Drôme et le Vaucluse. Ses galets blancs donnent à l'eau limpide une couleur inimitable, au point que, localement, on appelle cela le « *bleu toulourenc* ». Mais il faut désormais venir tôt le matin pour pouvoir l'admirer, car dès la fin de matinée l'eau d'apparence pure se retrouve troublée par les innombrables passages de touristes séduits par ce coin de fraîcheur à l'ombre des saules, des aulnes et des peupliers blancs. Aux heures de pointe, l'étroit cours d'eau va jusqu'à prendre des allures de couloir de métro parisien, où les passants peinent à se croiser sur les rochers.

« *On pensait avoir trouvé un chouette endroit* », raconte Lucie. Elle loue une petite maison en bordure de Toulourenc, à Mollans-sur-Ouvèze (Drôme), depuis deux ans. « *Mais la situation me rend malade, en septembre, on déménage* », annonce sa compagne, Véronique. En ce samedi, malgré le fait que les deux parkings du site soient pleins, elles

© Reporterre, Marie Astier, 24-07-2020

La labellisation d'un PNR se concrétise par le respect de sa charte. Or :

Dès 2008, le parc s'engageait « à contribuer aux efforts nationaux et internationaux de réduction des émissions de GES, avec une diminution de 20% des émissions d'origine non biotique de CO2 sur le Vercors à l'horizon 2020 » (charte 2008-2023, p31). Dans le projet de charte 2023-2038 (p 74-75), le Parc réaffirme que « L'activité touristique doit réduire l'empreinte carbone liée aux déplacements qu'elle occasionne. » Cette orientation est de même au cœur du Contrat de transition écologique signé par la CCRV... cherchez le bug !

« en cohérence avec la labellisation
« PARC NATUREL RÉGIONAL »,
cette perspective s'inscrit dans
un DÉVELOPPEMENT DURABLE
du Vercors, par des AMÉNAGEMENTS
« RAISONNÉS » ET RESPECTUEUX
de ses patrimoines »

CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE - CCRV

Points d'incohérences

« Les projets d'aménagement doivent respecter les servitudes d'utilité publique affectant l'utilisation des sols » (p.20)

« Le PNRV veillera à la cohérence entre les actions mise en œuvre sur le périmètre de la CCRV, les orientations stratégiques de sa Charte et les projets qu'il porte en matière de transition écologique. » (p.21)

« Orientation 1 – Mobilités : Révolutionner les mobilités rurales et touristiques pour s'affranchir des produits pétroliers et diminuer les émissions de GES (p.13)



Article 5 - Résultats attendus du CTE

Les résultats du CTE seront suivis et évalués. Les objectifs détaillés ainsi que leurs indicateurs de suivi sont précisés dans chaque fiche orientation jointe en annexe I et dans chaque fiche action en annexe II.

En ce qui concerne les orientations, les indicateurs sont les suivants :

Orientation 1 – Mobilités : Révolutionner les mobilités rurale et touristique pour s'affranchir des produits pétroliers et diminuer les émissions de GES

Cette orientation permettra au territoire de contribuer aux objectifs du SRADDET à l'horizon 2030 :

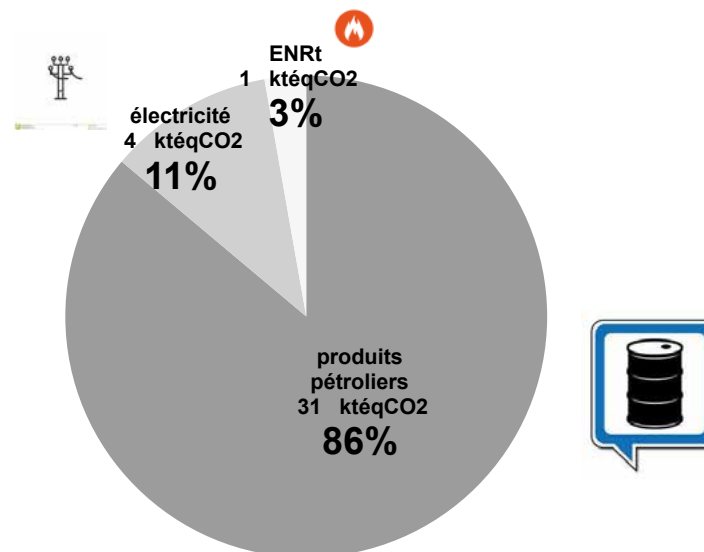
- Diminuer de 14% la consommation d'énergie du secteur par rapport à 2015 ;
- 4% d'électricité et de gaz dans le mix transport ;
- Augmenter de 54% la production d'ENR en Région, portant ainsi la part des ENR dans le mix énergétique à 36,5%.

Indicateur	Référence	Objectif
Nombre total d'événements sur l'écomobilité (dont Comités des Mobilités) (nombre)	0	15
Nombre de « référents mobilités » (ambassadeurs des mobilités identifiés parmi les acteurs locaux) (nombre)	0	15
Consommation d'énergie par le secteur des transports (GWh/an)	66 (source : ORCAE données 2016)	Diminution
Part des produits pétroliers dans les consommations d'énergie du secteur des transports (%)	93 (source : ORCAE données 2016)	Diminution
Emissions de GES du secteur des transports (kteq CO2/an)	16 (source : ORCAE données 2016)	Diminution

Etat des lieux et enjeux énergétiques

Emissions annuelles de Gaz à effet de serre d'origine énergétique

Emissions totale annuelle de **36 ktéqCO₂** :



LA CHARTE 2008-2023 DU PNRV S'ENGAGE À

« prendre en compte de la biodiversité
des espaces ordinaires dans l'organisation
des activités touristiques et la gestion
de la circulation des véhicules motorisés
dans les espaces naturels. »

NUISANCES SONORES

Les nuisances sonores notamment ont un impact sur les écosystèmes de plus en plus documenté.

Sur la carte, la zone rouge représente l'impact minimal des nuisances sonores du sublime projet (1,5km de part et d'autre de la route).



Le bruit de l'homme affecte les espèces jusque dans les aires protégées

La pollution sonore provoquée par l'homme entraîne des effets en cascade pour l'ensemble des écosystèmes, selon une étude publiée dans la revue « Science »

Par Audrey Garric

Publié le 04 mai 2017 à 19h18 - Mis à jour le 10 mai 2017 à 18h16 - Lecture 4 min.

L'homme vient rompre la quiétude des animaux jusque dans les espaces les plus sauvages. Pas seulement du fait de la déforestation ou du braconnage, mais également en raison du bruit qu'entraînent ses activités. Cette pollution sonore constitue une nouvelle menace pour les aires protégées et les espèces qu'elles abritent : elle réduit leur survie et leur reproduction, entraînant des effets en cascade pour l'ensemble des écosystèmes. Voilà l'alerte lancée par une étude publiée dans la revue Science, vendredi 5 mai, la première menée à une échelle aussi large, celle des Etats-Unis.

« La pollution sonore est sc l'urbanisation, des réseaux donne. Le bruit affecte égal conservation de la biodiversité biologiste de la conservati

L'équipe a analysé 1,5 milli ensuite extrapolé à l'enser terrestre du pays. Enfin, ils sonores considérés comm

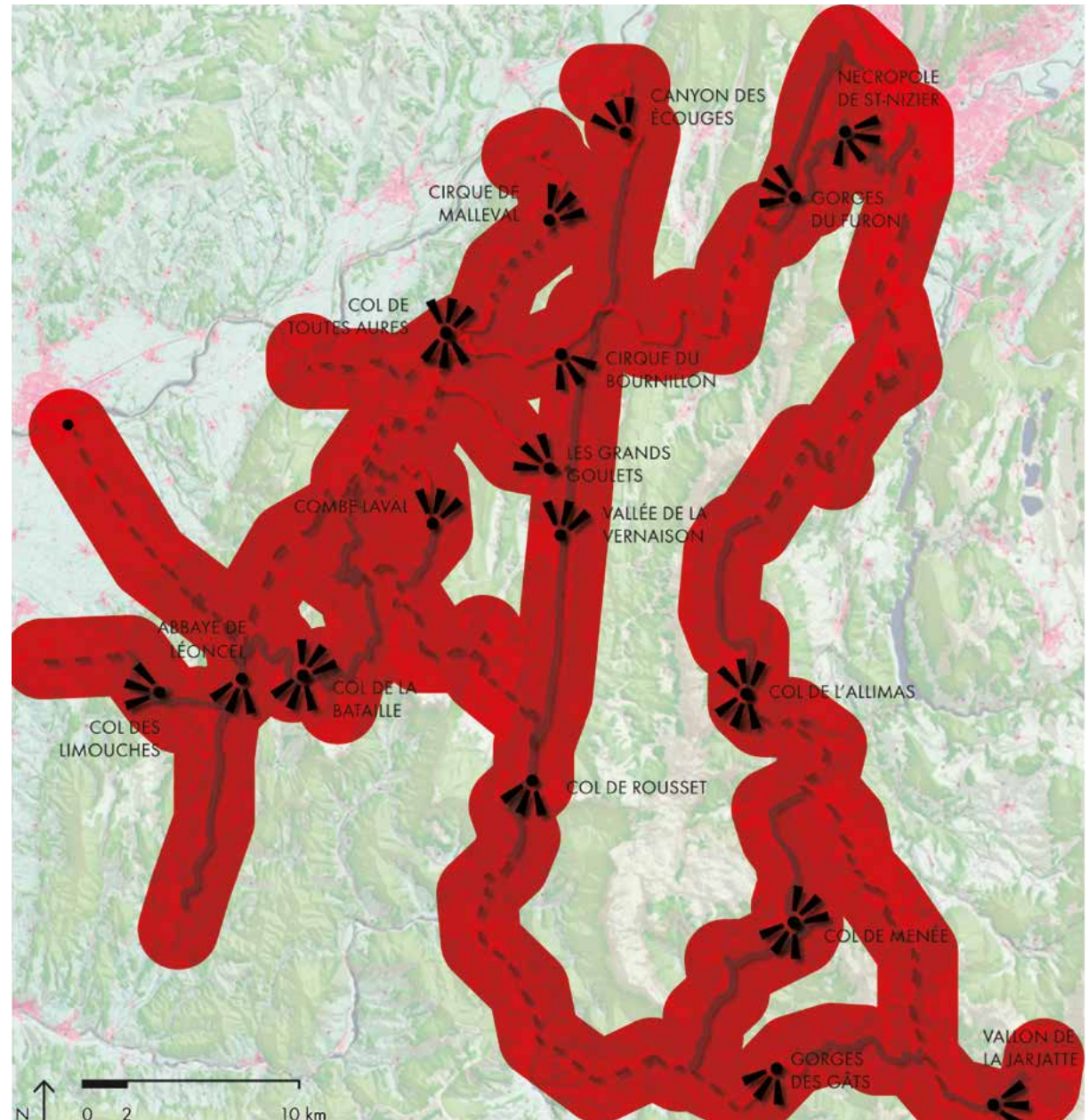
Résultats : la pollution sor et le multiplie par dix dan: endroits où les sons natur trente mètres ne peut plus territoires qui abritent des

« Nous avons été étonnés à d'affecter la santé des hum: avance Rachel Buxton, doi générale, les réserves gérée notamment parce que les p: cause, selon les chercheurs: des chantiers de construct

« Le bruit généré par une route ne s'arrête pas aux trente mètres de largeur de l'asphalte, il affecte par exemple les oiseaux jusqu'à 1,5 kilomètre de part et d'autre. »

Thierry Legagne
Université Lyon 1
CNRS, UMR 5023 - Laboratoire d'Ecologie des
Hydrosystèmes Naturels et Anthropisés

« Ces nuisances mettent en danger les animaux »



Appropriation des richesses...

Peut-on dans le monde d'aujourd'hui continuer à défendre « l'appropriation des richesses » et des ressources, notamment naturelles ?

Quel « ensemble des publics »... Alors que ce projet provoquera une spoliation des habitants et des usagers, y compris des touristes, amoureux du Vercors sauvage ?

Sans compter l'absence de voix au chapitre de tous les « non-humains » : les forêts et les animaux, voire la montagne et ses pierres qui, en ces temps de dérèglement climatique, se vengent bien souvent...

« cette perspective s'inscrit dans un développement durable du Vercors [...] par l'appropriation de ses richesses (naturelles, paysagères, historiques, culturelles...) par l'ensemble des publics, dont les habitants et acteurs socio-professionnels. »

